L'ABEILLE.

PARAISSANT TOUS LES JOURS PAR JEROME BAYON.

MARDI MATIN, 17 AVRIL 1832.

GOUVERNEUR.
J. B. DAWSON.

Nous sommes autorisés à annoncer M. ZÉPHIR JACOSON comme candidat à l'élection prochaine de Représentans, qui aura lieu en juillet.

Nous sommes, également autorisés à annoncer M. CHARLES F. DAUNOY, comme candidat pour une des places de Représentants de la paroisse d'Orléans.

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 17 avril.

Gare aux filous !—Nous sommes dans le siècle de la philosophie et de l'expansion : tout se perfectionne et se répand avec une égale rapidité. Il ne faut donc pas être surpris de voir arriver ici l'industrie pratiquée en Europe avec tant de succès par certains *chevaliers*, celle de couper les bourses et les poches ! Déjà plusieurs personnes s'étaient plaintes, mais jusqu'ici il avait été impossible de remonter à la source ; cette fois nous tenons deux faits. Un citoyen de cette ville, M. Boutin, qui était au Théâtre dimanche dernier, a eu la poche de son habit coupée par un fripon qui y avait senti sans doute quelque chose de la forme d'un portefeuille ; mais, probablement, un mouvement de M. Boutin ne lui ayant pas donné le temps d'achever, la doublure de l'habit est restée intacte et l'objet n'a pas été volé. Des soupçons, assez vagues à la vérité, s'étant portés sur un certain individu, M. Daunoy, commissaire de police, l'a suivi de l'œil durant toute la soirée, mais sans pouvoir rien découvrir.

Il y a peu de temps, un autre citoyen, M. Bargas, a eu le pan de son habit coupé au Théâtre de la rue du Camp. Avis au lecteur.

Un individu, paraissant avoir été atteint d'une balle, a été trouvé mort dimanche soir, dans la rue du Cirque, entre les rues du Canal et des Communes.

Un cadavre putréfié, paraissant être celui d'un marin, a été trouvé dans le fleuve, le même jour.

COUR CRIMINELLE.—16 avril.

José Rodriguez, convaincu d'avoir frappé avec intention de le tuer, M. Bordelais, second du navire français Montesquieu, a été condamné à cinq ans d'emprisonnement aux travaux forcés.

John Smith, convaincu d'avoir contrefait et de posséder des moules de piastres mexicaines, a été condamné à cinq ans d'emprisonnement aux travaux forcés.

Les malles du nord, qui fournissent des dates du 2 du courant, ne nous apprennent rien d'important.

Le paquebot *de Rham*, parti du Havre le 21 février, allant à New-York, a touché sur les roches de Rockaway-Shoals, à peu près à un mille et demi de Long-Island, toutes voiles dehors, au moment où il filait 9 nœuds et se disposait à changer de bord ; cet événement est arrivé le samedi 31 mars, à 7 heures du soir. Malgré les prompts secours qu'a reçus ce navire, on n'a que l'espoir de sauver une partie de sa cargaison et encore endommagée.

Une lettre du Havre du 21 février, dit qu'on pense généralement que la proposition faite à la chambre des députés, relative à une augmentation des droits d'entrée sur les cotons, sera rejetée. Nous croyons, en effet, que cette proposition ne peut être adoptée, parce qu'elle est contraire au texte des dernières stipulations entre les Etats-Unis et la France.

NOUVELLES DIRECTES DE FRANCE.

Par l'arrivée du navire *Hellespont*, parti du Havre le 24 février, nous avons obtenu des journaux du jour de son départ. Les dernières nouvelles de Paris sont du 23 au soir. Nous donnons d'amples extraits de ces journaux.

EXTÉRIEUR.

FRANCE.

PARIS, 23 février.

— On répandait de nouveau le bruit à la chambre que M. de Montalivert devait passer à l'intendance de la liste civile, M. Dupin au ministère de la justice, M. Barthe retourner au ministère des cultes, et M. Casimir Périer aux affaires étrangères.

(*Courrier Français.*)

Le *Moniteur* annonce aujourd'hui la nomination du maréchal Mortier, duc de Trévise, à l'ambassade de St.-Pétersbourg. M. de Trévise était en dernier lieu grand chancelier de la Légion-d'Honneur.

—L'ambassadeur de Russie a expédié hier un courrier pour Saint-Pétersbourg. Un courrier russe, M. Ossipow, est arrivé à Paris avec des dépêches relatives, dit-on, au Portugal. Cette affaire commence à inquiéter le monde politique. On n'est pas sans inquiétude sur la destination des nouveaux armemens maritimes que la Russie presse avec rigueur dans ses ports de la Mer Baltique, surtout dans un moment où l'on voit la France et l'Angleterre recommencer leurs armemens maritimes, et la Hollande affréter aussi de tous les côtés des bâtimens de guerre.

—Toute la diplomatie veille, avec l'attention la plus scrupuleuse, sur les débats de nos deux chambres. Nous apprenons que plusieurs ambassadeurs étrangers ont envoyé complimenter les pairs de l'opposition sur le résultat de la séance de mardi. On prétend même qu'un diplomate aurait dit à M. Périer : "Courage, voici un grand pas de fait vers la paix; lorsque la France aura un gouvernement à l'unisson de tous ceux de l'Europe, elle n'aura plus à craindre qu'on lui déclare la guerre. Deux votes comme celui de mardi, et la paix est assurée."

— La France vient de réduire de 4 f. 12 à 1 f. 50 le droit de tonnage imposé sur les bâtimens anglais à leur entrée dans les ports de France. On assure que plusieurs autres concessions sont sur le point d'être faites par le gouvernement français: mais seulement sur des objets qui ne sont point des produits de manufactures. Quant aux efforts des agens anglais, envoyés à Paris pour les affaires commerciales, afin de permettre l'importation en France des dentelles, et de faire diminuer les droits d'entrée d'autres produits de manufacture, ils ont complètement échoué.

—Les négociations pour le mariage du roi Léopold et d'une des filles du roi sont fort avancées. C'est dit-on, S. A. R. madame Adélaïde qui s'est chargée de tous les petits détails d'intérêt et de stipulations domestiques. On attend pour la conclusion l'adhésion des puissances à la signature des vingt-quatre articles.

(*Le Temps.*)

—Une lettre de Trieste, du 7 courant, contient des nouvelles de Constantinople ; elles annoncent que des troubles dans cette capitale avaient rendu nécessaire de faire venir des troupes d'Andrinople; la date de Constantinople est du 23 janvier.

PARIS, 22 février.

Une personne honorable que nous connaissons, et qui a parcouru l'Allemagne et le Nord de l'Europe, en observateur, écrit :

"Le roi de Prusse ne veut pas la guerre, que la Landwher n'est pas, du reste, disposée à faire, et il n'y a pas à plaisanter dans ce pays, avec une force qui compose une puissance nationale dont l'armée active n'est qu'une auxiliaire. Mais aussi dès que le roi n'existera plus, le prince royal, avec sa fougue belliqueuse, viendra pousser le royaume vers la plus imprudente aggression. Détesté pour ses idées ultra-aristocratiques, il sera chassé par la puissance réelle, celle du peuple, dès l'instant qu'il voudra faire l'essai de sa force contre lui. Ce que je vous dis ici, on le dit ouvertement en Prusse, dans les lieux publics à Berlin. La nation prussienne, éclairée comme elle l'est, sent toute sa force et sa dignité.

"En Allemagne, la cause polonaise, depuis qu'elle est tombée sous les murs de Varsovie, est devenue plus populaire que jamais, et la haine qu'inspirent les Russes bout dans les cœurs de tous les Allemands. Le midi de l'Allemagne surtout est plus constitutionnel que nous ne le sommes en France. Soyez sûr qu'il opposera une vigoureuse résistance aux empiètemens de la politique odieuse de Metternich. De tout ceci, il résulte pour tous ceux qui connaissent l'état des esprits en Europe, que si la France reste forte, elle pourra, dans quelques années, redevenir l'arbitre souveraine du monde ; car le feu de la révolution couve sous la cendre que l'on s'efforce de jeter sur les brandons qui doivent incendier bien des trônes peut être. Notre drapeau ralliera en Allemagne, tout ce qu'elle renferme d'hommes à idées généreuses, et ce nombre est immense."

—Une dépêche télégraphique, parvenue à Toulon à deux heures après midi, donne ordre à un bataillon du 13e. de ligne de revenir à Toulon, pour s'y embarquer avec destination pour l'Italie. En conséquence de cette disposition, les deux corvettes de charge ont mis sous voiles, et le vaisseau le *Marengo* et la corvette de charge la *Dordogne* attendent l'arrivée de ce bataillon, des deux compagnies du génie et de l'autre batterie d'artillerie qui prendront passage sur ces deux bâtiments.

TOULON, 12 février.

Le deuxième bataillon du 15e de ligne est arrivé ce matin à Toulon, par une pluie battante. Ce régiment revient d'Ager.

On pense que les 13e, 15e et 66e régimens de ligne feront partie de l'expédition d'Italie, dont la seconde division se mettra sous voile que mardi 14. Elle prendra passage sur le vaisseau le *Marengo*, les corvettes de charge la *Corqeone*, *Rhone*, et la bombarde le *Finistère*. La batterie, composée de huit pièces de 8, embarquera sur la *Caravane*. Le matériel est déjà à bord de ce bâtiment.

On dit qu'on attend à Toulon un maréchal-de-camp, pour prendre le commandement de cette brigade ; d'un autre côté, on assure que ces troupes se trouveront placées sous les ordres du contre-amiral Hugon, que le brick l'*Eclipse* serait allé chercher dans le Levant ; mais cette version me paraît assez invraisemblable, non point parce que l'amiral Hugon qu'on croyait à Malte est à Navarin, mais parce qu'un général de mer ne voudrait pas prendre la responsabilité d'un pareil commandement, si nos troupes venaient à se trouver, par suite de quelque mésintelligence ou de quelques autres événemens imprévus, dans une position difficile ou délicate, qui exigerait toute l'habileté d'un général expérimenté.

On parle toujours de l'armement de quelques vaisseaux et frégates ; mais je ne vous donne ceci que comme des bruits qui ont besoin de confirmation.

—On écrit de Toulon, le 15 février 1832 : Le général qu'on attendait à Toulon, pour prendre le commandement de la brigade qu'on a provisoirement jetée en Italie, est arrivé hier au soir, et une dépêche télégraphique a ordonné qu'un bateau-à-vapeur fût mis tout de suite à la disposition de ce général pour appareiller sans délai. Le général n'a fait qu'un séjour de deux heures dans notre ville. Il est immédiatement parti pour Civita-Vecchia, d'où il doit se rendre en toute hâte à Rome, auprès de notre ambassadeur, auquel il porte des dépêches très pressées.

Le bataillon du 13e de ligne, qui était arrivé de Marseille il y a trois jours, est reparti hier matin de Toulon avec destination pour Aix.

Deux compagnies du génie vont s'embarquer très incessamment pour l'Italie. Deux capitaines de cette arme, qui se trouvaient en congé de semestre, ont reçu ordre de se rendre *en poste* à Toulon.

La compagnie d'artillerie, détachée à Antiles, vient d'en être subitement retirée pour se rendre à Toulon à marches forcées ; elle arrivera demain.

Le 3e bataillon du 15e de ligne est arrivé ce matin à la Seyne (à une petite lieue de Toulon), et rentrera à Toulon dans deux jours.

On assure que la brigade que nous avons envoyée en Italie sera, sous peu de temps, renforcée de cinq autres régimens.

Une dépêche télégraphique a ordonné à l'intendant militaire que nous avions à Toulon de s'embarquer sur un des bâtimens qui mettent à la voile aujourd'hui pour l'Italie.

—On écrit de Brest :

Si l'on en croit des bruits qui circulent depuis quelques heures ici, le 6me. régiment de ligne (léger), en garnison dans cette ville, aurait reçu l'ordre de se préparer à un embarquement prochain.

—On mande de Bordeaux, 15 février :

"Après de vives altercations, deux négocians de notre ville, MM. A. et F., se sont battus au pistolet. Il avait été convenu qu'ils marcheraient l'un sur l'autre jusqu'à la distance de six pas. M. F. a tiré le premier à dix pas, il a manqué son adversaire ; il s'est alors avancé à la distance convenue, un instant après il est tombé frappé d'une balle au cœur.

L'*Indicateur* de Bordeaux annonce que MM. de Reignac et de Lamarthonie, témoins de cette affaire, qui s'étaient rendus chez le juge d'instruction, ont été écroués au fort du Hâ, sous mandat de dépôt ; il en a été de même de M. Turenne, autre témoin, arrêté chez lui par M. Rochefort, commissaire de police. Quant à M. Abiet, celui qui a tué en duel son adversaire, et contre lequel un mandat d'arrestation a été lancé, on assure qu'il a quitté Bordeaux le soir même de cette déplorable affaire.

— On lit dans le *Moniteur*, l'article suivant qui nous semble assez extraordinaire:

"Le bruit s'était repandu à Berlin, que S. M. l'empereur de Russie avait réclamé, auprès du gouvernement français, l'extradition des réfugiés polonais. Les journaux allemands, arrivés aujourd'hui, annoncent que cette assertion est dénuée de fondement."

Qu'est-ce donc que le *Moniteur*, si ce n'est l'organe officiel du ministère français? Le ministère français ne doit-il pas être mieux informé que personne dans cette affaire? Il semblerait que cet article a été mis en avant pour rassurer les esprits, sans compromettre le journal officiel, en démentant une nouvelle qui aurait quelque apparence de vérité. Alger fait partie, si l'on veut, de la France, mais, si l'on veut, ce n'est plus qu'une colonie. En envoyant les Polonais à Alger, il n'y aura pas eu extradition, mais on pourra dire au czar qu'ils ne sont plus sur le territoires français. En toutes choses il y a moyen de trouver un juste-milieu; mais la France ne se contentera pas de voir que les héros de la Vistule ne sont tolérés *qu'à demi* sur le territoire français, et le czar ne se contentera pas non plus de voir que la France n'a expulsé *qu'à demi*, les *rebelles* polonais.

—On n'a pas encore reçu la nouvelle du débarquement des troupes qui ont été envoyées en Italie. Maintenant que l'insurrection italienne peut être regardée comme comprimée, on prétend que le principal rôle des troupes expéditionnaires sera de veiller à ce que le gouvernement pontifical n'exerce point de persécutions contre les vaincus, et d'appuyer les demandes que M. de Saint-Aulaire a l'ordre de réitérer auprès de Grégoire XVI, d'accorder aux populations romagnoles les garanties qui seules peuvent mettre le pays à l'abri de continuelles insurrections. Mais le ministère français a beau employer auprès du Saint-Père toutes les subtilités du juste milieu pour obtenir un rapprochement entre le gouvernement pontifical et les légations; les massacres de Forli et de Césène ont cimenté un divorce sanglant entre les populations de l'Italie centrale et le saint siége. La force pourra comprimer quelque temps la haine des patriotes italiens; mais tôt ou tard elle se réveillera avec plus de force, et opérera sa révolution malgré les efforts de l'Autriche.

Un grand nombre de patriotes italiens, compromis dans les derniers troubles, est parvenu à s'embarquer à Sinigaglia, sur un bâtiment frété pour la Grèce par un capitaine, d'après un marché passé par madame la comtesse Camerata, nièce de Napoléon.

— La politique étrangère est aujourd'hui fort stérile. La presse continue à vivre sur la mission du comte Orloff, et ses différenes organes s'accordent assez peu sur le véritable caractère des instructions dont le noble russe est porteur. Nous croyons nous que les personnes le mieux informées sont celles qui supposent que la démolition des forteresses belges, et l'affaire d'un cas d'intervention de l'Espagne en Portugal, sont au nombre des affaires que M. Orloff est chargé de traiter, ou sur lesquelles du moins il a mission de pressentir les cabinets de Londres et de Paris. Nous croyons savoir aussi que, d'après la nature de ses instructions, il regarderait l'adhésion de son maître aux vingt-quatre articles, comme étant nécessairement dépendante de la solution que recevraient les deux points en litige, celui surtout qui se rattache aux forteresses à démolir. Nous croyons que la question même de la Grève, tant qu'elle ne sera pas terminée, est de nature à retarder la ratification des vingt-quatre articles, et que très probablement on arrivera, d'après les vues de la Russie, à substituer aux différens traités distincts arrêtés par la conférence, ou projetés par elle sur les différentes questions à l'ordre de la diplomatie depuis dix huit mois, une espèce de traité général qui réglerait de nouveau le droit public de l'Europe, non pas comme devant remplacer les traités de Vienne, mais comme devant leur servir d'appendice, et renouveler la déclaration de Chaumont.

ALLEMAGNE.

BREME, 6 février.

La faillite de la maison Rothenwald de cette ville, qui a un passif de 360,000 thalers, avec fort peu d'actif, a produit ici d'autant plus d'effet que de pareils événemens sont fort rares sur notre place. La perte frappe principalement des maisons de Londres et de Hambourg.

ITALIE.

ROME, 7 février.

M. de Saint-Aulaire a eu de vives altercations avec le cardinal Bernetti, au sujet de l'intervention autrichienne. L'ambassadeur français a témoigné beaucoup de mécontentement de ce qu'elle avait eu lieu, sans qu'on lui ait donné les avis nécessaires, et de ce que cette intervention était préparée d'avance, comme cela est prouvé par l'ordre du jour du général Radetzky, du 19 janvier.

BOLOGNE, 9 février.

Nous avons reçu aujourd'hui le premier avis d'un envoi de troupes françaises en Italie. Cette nouvelle a produit une vive sensation ; elle a ranimé le courage des patriotes, et singulièrement affecté les partisans de l'absolutisme pontifical. Les Autrichiens, avec qui le peuple commençait à se familiariser, ne tarderont pas à redevenir Autrichiens. On ne leur parle déjà plus qu'avec une sorte d'embarras ; ils paraissent eux-mêmes déconcertés, parce qu'ils aperçoivent qu'à côté des Français, les sympathies populaires ne seraient pas pour eux. Si les Français arrivent, nous pensons bien que les Autrichiens s'en iront ; il est impossible que les deux nations restent en présence au milieu de nous.

C'est un journal libéral français, arrivé par contrebande, qui nous apporte ces nouvelles. Cette feuille a été lue dans le café Saint-Pierre, où on en fait de nombreuses copies pour l'envoyer dans la Romagne ; vous rapportez tout ce qu'on dit, tout ce qui se pense, serait chose impossible. Les jeunes gens sont électrisés. Les uns veulent aller à Ancône, les autres à Civita-Vecchia, pour voir le *drapeau tricolore* ; c'est le même que le nôtre, disent-ils; seulement il y a du bleu pour du vert. On entoure les anciens officiers qui ont servi dans les armées françaises ; on les accable de questions.

Que viennent faire les Français ? combien en voit-on de régimens ? voilà ce que l'on se demande. Quelles que soient les vues du ministère Périer, nous estimons qu'il est impossible que des soldats français viennent ici nous persécuter. A Ancône comme à Civita-Vecchia, comme à Bologne, les Italiens s'entendent avec eux.

P. S. Plusieurs compagnies d'Autrichiens viennent de partir; des troubles ont éclaté sur plusieurs points.

La police pontificale commence à exercer une grande vigilance sur les patriotes qui sont allés à Césène, et sur ceux qui ont figuré dans les assemblées du mois de décembre. Les réactions vont commencer.

FAENZA, 11 février.

Les assassins pontificaux recommencent leurs massacres. Ravenne vient de voir se renouveler les scènes sanglantes de Forli et de Césène : le 7 de ce mois, les soldats de la sainte église ont commencé à courir les rues de la ville en injuriant les citoyens, en arrachant aux jeunes gens leurs moustaches, et en coupant les liserets rouges de leur pantalons. Les citoyens ont regardé ces premières insultes comme le prélude de scènes plus graves qui pourraient avoir lieu pendant la nuit. Tout le monde était chez soi avant l'*Ave Maria*. Ces précautions n'ont pas été entièrement inutiles.

Trois quarts d'heure après la chute du jour, des bandes d'assassins-soldats se sont répandues dans tous les quartiers de la ville ; un dragon est entré dans la boutique du barbier Maroni, et s'est jeté par terre en criant à l'assassin. Plusieurs de ses infâmes compagnons, à ce signal convenu, se sont précipités dans la boutique en donnant des coups de sabre à cinq ou six personnes qui s'y trouvaient. Le chef de bataillon Bernardini, ancien militaire décoré par Napoléon, parcourut bientôt la ville en cherchant à appaiser les soldats, et en leur ordonnant de rentrer dans leurs quartiers: mais au lieu d'écouter sa voix, ces brigands se sont précipités sur lui et l'ont frappé d'un grand nombre de coups de sabre. Cet officier a payé de sa vie le tort d'avoir vendu ses services à son souverain contre son pays; il est mort de ses blessures le lendemain, 8 du courant, à minuit.

M. Payanalli, à la tête de 90 carabiniers qui étaient restés dans la province avec les gardes civiques, et qui ont constamment porté la cocarde du pape, fit tous ses efforts pour empêcher les massacres. Ces braves soldats ont en effet rendu de grands services par leur fermeté et leur énergie. Cependant deux femmes ont été tuées, et neuf citoyens ont été trouvés sur la place, couverts de blessures; plusieurs sont dans un état désespéré. Tels sont les soldats qui, selon M.e de Saint-Aulaire, devaient entrer chez nous comme des pacificateurs. Oserait-on encore nous traiter de rebelles et d'insensés, parce que nous avons refusé de fraterniser avec de pareils scélérats?

Les soldats pontificaux, après avoir assassiné leur chef, ont cherché à faire croire que les carabiniers étaient les auteurs de ce crime; alors le capitaine Payanalli est allé, dans la journée du 8, au lit du moribond, accompagné du consulteur Cercoli et deux prêtres.—Le blessé a été interrogé: il a répondu, que les seuls auteurs de sa mort étaient ses propres soldats. Un procès-verbal a été immédiatement dressé dans la chambre du mourant, et signé par tous les témoins. Pendant toute la nuit du 7, les citoyens étaient restés dans leurs maisons; le 8, à neuf heures du matin, ils se sont portés sur la place publique au nombre de 400, bien armés et pourvus de munitions; 300 autres se sont rendus près du couvent de *San-Vitale*, où se trouve le quartier-général des papalins. Plusieurs avis ont été expédiés aux jeunes gens qui, au nombre de 400, formèrent le cordon sanitaire sur les côtes de l'Adriatique.

On était convenu de sonner le tocsin aussitôt après leur arrivée; tous les citoyens devaient prendre les armes et attaquer les pontificaux dans leurs quartiers.—Ces derniers s'étaient retranchés dans les casernes, l'état-major s'était caché. Le prolégat a envoyé sur la place le capitaine Payanalli avec ses 90 carabiniers pour appaiser le populat on qui provoquait les pontificaux, en criant: *Fuori gli assassini! Fuori gli pontifici, (Dehors les assassins! Dehors les pontificaux!)* Le colonel Zamboni, effrayé de ces démonstrations, demanda à capituler, et cette négociation réussit par l'intermédiaire des carabiniers. Une partie des troupes du pape s'éloigna de la ville, au nombre de 130 fantassins et 120 chevaux. Le reste des pontificaux, au nombre de 400, renfermés dans leurs quartiers, étaient au moment de rendre les armes, lorsque trois compagnies d'Autrichiens sont arrivées de Forli. Ils ont été accueillis par la population, et la tranquillité a été immédiatement rétablie. Le peuple est tellement exaspéré, que si les Autrichiens s'en vont, le pape Grégoire pourra certainement ajouter au martyrologue les noms de 4 ou 5000 pontificaux qui sont répandus dans les légations.

L'édit du 5 juillet, que l'on nous donnait comme le palladium de nos franchises, n'est pas même exécuté par la cour de Rome. Notre conseil communal, en faisant usage des facultés qui lui sont attribuées par les articles 17, 18 et 19, a soumis à une nomination par scrutin, les employés communaux. Le secrétaire Bissoni, digne créature des curés assassins Bertoni, Babini et Campidori, avait été exclus d'après les termes de l'édit. Le prolégat devait approuver la nomination de son successeur; mais une dépêche du cardinal Albani a rendu nulle la décision souveraine de notre conseil communal. On avait aussi chassé quelques membres de l'instruction publique connus par leur immoralité; mais la cour de Rome a refusé sur ce point de rester dans les termes de l'édit du 5 juillet.

Une lettre de Ravenne même, du 11 de ce mois, qui nous est remise à l'instant, contient les détails suivans, qui montrent que les atrocités commises dans cette ville ont un caractère plus grave encore que cela ne résulte de la lettre précédente:

"Le nombre des morts est de 9, celui des blessés s'élève à 37, parmi ces derniers se trouvent plusieurs vieillards âgés de plus du 70 ans. Au nombre des morts, il y a un prêtre qui revenait avec la croix, du cimetière, après avoir fait un enterrement."

COMMERCIAL.

Ventes du COTON au Havre le 23 février.

61 balles Louisiane à 95; 12 do. do. 88; 24 do. do 84; 34 balles Alabama à 86; 12 do. Tennessee 80; 37 do. do. 79; 50 do. Georgie, courte soie, à 87; 50 do. do. do. 86 50; 32 do. do. do. 85.

HAVRE, 20 février.

Les seuls arrivages que nous ayons eus cette semaine, ont été l'Hellespont, de Charleston, et le New-Orleans, qui vient d'arriver de la Nouvelle-Orléans. Les ventes se sont élevées à 3837 balles—savoir:

1698 balles Louisiane, 80 à 102. 50.
1868 " Uplands, 82 50 à 90.
170 " Géorgie et Virginie, 75 à 77.
168 " Alabama et Mobile, 75 à 84.

Les demandes ont été fermes durant les premiers jours de la semaine, et une nouvelle augmentation a eu lieu dans les Upland et Louisiane, mais principalement dans les premiers. L'augmentation de prix des cotons américains sur les plus faibles cotes de janvier dernier, peut être estimé comme suit : 3 à 4f. par quintal, sur les Géorgie, et 2 à 3f. sur les Louisiane. Notre marché de samedi a été clôs de suite, non que les prix n'aient pas été fermement soutenus, mais parce que les premiers besoins ont été remplis. Les vents d'est qui commencent à régner, nous amèneront les navires qui doivent nous fournir l'approvisionnement dont nous avons besoin, pour assortir nos qualités de coton. Pour le moment, nos existences n'excèdent pas 19,000 balles, y compris le chargement du New-Orleans, qu'on porte à environ 1400 balles.

Liste Maritime.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

EXPÉDIÉS.

Navire Lord Cochrane, Kindley, Liverpool, Gordon, Forstall & Co
Navire John Sargeant, Vandyke, Philadelphie, S Bell
Barque Arcadia, March, Cowes, J Hagan & Co.
Brick Carolina, Smith, Providence, L H Gale.
Brick Rising States, Carpenter, Providence, L H Gale
Brick Enterprize, Day, Charleston, L H Gale

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Huntress; avec l'Hellespont.
Navire Robert Morris, Singer, Philadelphie.
Navire Hellespont, Pratt, Havre, sur leste.
Brick Viscarina, Gamez, Havane.
Bateau à vapeur Argus, Crooks, Barwicks.
Bateau à vapeur Waverly, Scott, La Fourche.
Bateau à vapeur Cora, Streck, La Fourche.
Bateau à vapeur Telegraph, Laurent, Bayou Sarah.
Bateau à vapeur Mohican, Scott, St. Louis.
Bateau à vapeur North Alabama, Hynes, Cincinnati.
Bateau à vapeur Huntsville, Bradford, Louisville.

MEMORANDA.

En charge au Havre pour ce port, 24 février, navire Bolivar, Welsh; navire John Hale, Cowell, partant le 10 mars; et navire Crescent le 10.

Arrivé d'ici au Havre, nav. New-Orleans, Patten, 19 fév.

Parti de Marseille pour ce port, 17 fév. nav. Plato.

THEATRE D'ORLEANS.

Aujourd'hui Mardi,
Bénéfice de Mr. ARISTIPPE.

ZAIRE,

Tragédie chrétienne en 5 actes, par Voltaire. M. Aristippe remplira le rôle d'*Orosmane*, et Mdr. CLOSEL celui de *Zaïre*.—Cette tragédie sera suivie du 5ème. acte de

SYLLA,

Contenant l'abdication du Dictateur.—M. Aristippe remplira le rôle de Sylla. Le spectacle sera terminé par

JEAN,

Pièce en 2 actes et en 4 parties, par MM. Théaulon et Alphonse Signol.

AVIS.—La goëlette **DORCHESTER**, capitaine C. SALVI, venant de Baltimore, est en déchargement à côté du Ferry. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. 17 avril—1

BANQUE DE LA CITÉE.
Nelle-Orléans, 17 Avril 1832.

CETTE Banque sera fermée le *Vendredi Saint*, 20 du courant ; les billets payables ce jour devront être retirés le 19, et les billes offerts à l'escompte pour samedi, doivent être présentés jeudi prochain.—Par ordre de la direction. R. CLAGUE, Caissier.
17 avril.

AVIS.—Le soussigné informe le public qu'il vient d'ouvrir un **CAFE** sur le Chemin à coulisse, où il tiendra toute espèce de Liqueurs de premières qualités. Il saisit également cette occasion pour inviter le public au **TIR-AU-PISTOLET**, qui aura lieu tous les jours, à commencer du 16 du présent mois. Ce tir est arrangé à l'instar de celui de PAGE, de Paris, et aucun accident ne peut arriver même à ceux qui se trouveraient près du but.
17 avril—4 PARADOL.

TRAITES sur Paris, Lyon, Marseilles, New-York et Boston, à vendre par
17 avril. T. NICOLET & Co.

500 BARILS porc (*mess*), marque complète ; 700 barillets graisse de panne, à vendre par
17 avril STETSON & AVERY.

CAFE' de la Havane, à vendre sur la levée, par
17 avril J. MAGER.

FARINE fraîche—500 barils en débarquement, de première qualité, à vendre par
17 avril YORKE, MACALESTER & Co.

GRAISSE.—540 barillets Graisse en feuilles, 73 barils Pork, en débarquement du bateau-à-vapeur North-Alabama, à vendre par
17 avril YORKE, MACALESTER & Co.

CHEVAL ÉPAVE—Il a été conduit à l'écurie du soussigné, rue des Remparts, entre Ursulines et St. Philippe, un Cheval sorrel, ayant trois pieds blancs et une taie à un œil, sans bride ni selle. Le propriétaire est prié de venir le réclamer en payant les frais qu'il aura occasionné.
17 avril—3 JOACHIN BOASSO.

$20 DE RECOMPENSE.

PARTI marron hier soir à 7 heures et demie du soir, de la briqueterie de M. Alex. Lesseps, le nègre américain **AZICAYA**, taille 5 pieds 4 pouces, bien prise, figure platte, yeux gros, nez un peu long, narrines larges ; il avait lors de sa fuite un pantalon de russie blanc et une paire de souliers neufs. Les capitaines de navires et de Steamboats sont prévenus de ne pas lui donner refuge sous peine d'être poursuivis d'après la rigueur des lois. La récompense ci-dessus sera donnée par les soussignés à quiconque le logera dans la geole de cette ville ou le ramènera à son propriétaire.
17 avril T. NICOLET & Co.

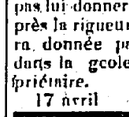

POUR ST. JEAN—(*Porto Rico.*)
La goëlette fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, **BONITA**, capt. Stockton, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux emménagemens, s'adresser au capitaine à bord, vis-à-vis le poteau No. **13**, ou bien à
17 avril. HARRISON, BROWN & Co.

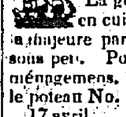

POUR LIVERPOOL.
Le brick anglais, fin voilier, **NIMROD**, doublé en cuivre, capitaine Barrett, partira mercredi prochain, et peut loger convenablement quatre passagers. S'adresser à bord, ou à
17 avril STETSON & AVERY.

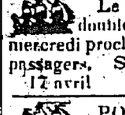

POUR NEW-YORK.—*Paquebot du 20 Avril*—Ligne de la Louisiane et de N. York.—Le beau navire neuf **LOUISVILLE**, capitaine PRICE, partira comme dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché aux légumes, ou à
16 avril FOSTER & HUTTON.

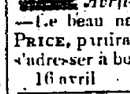

POUR PORT-AU-PRINCE.
La belle goëlette **TEMPLE**, capitaine MOORE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la Douane, ou à
14 avril J. W. ZACHARIE & Co.

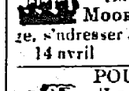

POUR BALISE, HONDURAS.
La goëlette **HALCYON**, capitaine JAS. SAYNARD. Pour passage seulement, s'adresser au capitaine à bord, en face de la rue St. Louis, ou à
14 avril HARRISON, BROWN & CO.

POUR BOSTON.
La barque neuve et doublée en cuivre, **ALASCO**, capitaine COLE, ayant une partie de son chargement engagé, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bons aménagemens, s'adresser à bord, ou à STETSON & AVERY,
12 avril rue du Camp, No. 31.

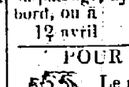

POUR NEW-YORK, (*Nouvelle Ligne.*)
Le navire **KENTUCKY**, (paquebot du 22 avril), capitaine DENNIS. Pour fret ou passage, s'adresser à WM. G. HEWES,
10 avril rue du Camp, No. 9.

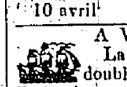

A VENDRE OU A FRETER.
La goëlette fine voilière **ELIZABETH**, doublée et chevillée en cuivre, capitaine J. W. FIVEASH, est maintenant prête à recevoir du frêt. S'adresser à DUFOUR & DESBOIS.
Courtiers, rue de Chartres, en face de la Bourse.
10 avril—☞

A FRETER.
Le brick fin voilier **COMMERCE**, du port de 170 tonneaux, est maintenant prêt à recevoir un chargement. On préférerait prendre du sucre pour New-York. Pour les conditions, s'adresser au capitaine à bord, au-dessus de la rue Conti, ou à LAUVE & BENEDICT,
10 avril rue de la Douane, No. 88.

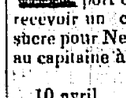

A FRETER.
Le brick **LUCY**, capitaine TIDDLE, du port de 150 tonneaux. On donnerait la préférence pour un port au sud du Cap Hateras. S'adresser à
10 avril WM. G. HEWES.

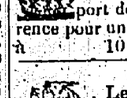

POUR LE HAVRE.
Le navire fin voilier, A 1, **GROTON**, capitaine R. BAKER, partira le 20 du courant, et peut recevoir commodément quelques passagers. S'adresser à bord, ou à
9 avril F. PERRET, rue Toulouse, No. 62.

POUR LE HAVRE, (*passage seulement,*)
Le navire français, **MONTESQUIEU**, Capt. CONSEIL, partira le 15 courant, l'on peut encore prendre des passagers, qui seront parfaitement logés et nourris. S'adresser à bord vis-à-vis la rue Jefferson, ou à
4 avril V. ROUMAGE.

POUR BORDEAUX, (*du 15 au 20 Avril.*)
Le navire français **LISE & AIMEE**, Capit. MOULINET, peut encore recevoir à frêt environ 100 balles de coton, ou le même encombrement ainsi que des passagers, qui seront bien logés et nourris; s'adresser à bord, vis-à-vis la place d'Armes, ou à
4 avril V. ROUMAGE.

HYDROCONION
OU BAIN EN PLUIE.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer au public de cette ville qu'il vient de faire l'ouverture de son établissement, rue Bourbon, entre Ste.-Anne et Dumaine, où l'on pourra prendre également des *Bains de vapeur*, des *Bains sulfureux* et des *Bains aromatiques*. ☞ L'entrée pour les bains est par la porte de la cour.
9 avril—3m GICQUEL.

JAMBONS.—31 boucauts Jambons de Cincinnati sous enveloppe, d'une qualité supérieure, maintenant en débarquement, à vendre par
10 avril STETSON & AVERY.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

AUJOURD'HUI mardi, 17 du courant, il sera vendu à la Bourse, à midi, les esclaves suivants, savoir, Eliza, mulatresse âgée de 17 ans, un peu couturière et bonne servante ; Patsey, mulatresse de 18 ans, couturière et servante, depuis 2 ans dans le pays ; Caroline, 14 ans, ayant une brûlure à la main, garantie ; Chloé, 17 ans, depuis 4 à 5 ans dans le pays ; elle est pleinement garantie, à l'exception de l'accusation de vol portée autrefois contre elle, défaut dont elle est corrigée ; Jim, nègre de 21 ans. Ils sont tous garantis, à l'exception de Caroline et Chloé. On annoncera les conditions au moment de la vente. 17 avril

PAR T. MOSSY.

MARDI, 17 du courant, il sera vendu à son magasin d'encan, un assortiment de Marchandises sèches, consistant en: Nankins et Toiles d'Allemagne, Napes,